

LA ZI DE PÉRIGNY S'ENGAGE POUR LA BIODIVERSITÉ



éco-réseau
des entreprises
de La Rochelle



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHARENTE-MARITIME



BIOTOP a engagé une **démarche de labellisation de la zone industrielle de Périgny en Refuge LPO** (Ligue de Protection des Oiseaux). Certaines entreprises de la zone mènent déjà des actions pour la biodiversité, mais une action collective sera bien plus efficace et permettra de créer un refuge LPO à une nouvelle échelle.

Qu'est-ce que le label Refuge LPO ?

- Un programme national de préservation de la biodiversité initié par la LPO.
- Un label qui met en valeur et en réseau des espaces de préservation et développement de la biodiversité.
- Un engagement moral formalisé par une charte pour la préservation de la nature et l'amélioration de la biodiversité sur son refuge.

A qui s'adresse ce label ?

- Aux entreprises implantées au sein de la Zone Industrielle de Périgny.
- Aux entreprises souhaitant engager une démarche de sensibilisation à la nature.

A quoi l'entreprise refuge s'engage-t-elle ?

- À créer des conditions propices à l'installation de la faune et la flore sauvage.
- À renoncer à l'usage des produits phytosanitaires.
- À réduire son impact sur l'environnement (utilisation raisonnée de l'eau, tri des déchets, propreté du site...).
- À faire du refuge un espace sans chasse.

Planning prévisionnel

- **1^{er} trimestre 2022 : Mobilisation des acteurs**
 - Présentation du projet aux parties prenantes
 - Réunions d'information auprès des entreprises
 - Rencontres Biotop consacrées à la Biodiversité en entreprise
 - Sensibilisation à la biodiversité présente sur la ZI tout au long de l'année (newsletter, atelier,...)
- **Avril à juillet 2022 : Diagnostic et plan d'action**
 - D'avril à juillet : diagnostic écologique du site
 - Proposition de gestion des aménagements
 - Labellisation du site
- **2022 à 2026 : Vie et suivi de la zone labellisée**
 - Accompagnement par la LPO pour la mise en place des mesures de gestion retenues, aide à la pose de nichoirs et suivi de leur occupation...
 - Animations auprès des salariés des entreprises engagées
 - Modélisation de l'action en vue de sa duplication sur d'autres zones d'activités.
- **2026 : Finalité et renouvellement**
 - Évaluation de l'évolution de la biodiversité
 - Réengagement et recrutement de nouvelles entreprises

Objectifs

- Favoriser la biodiversité au sein de la zone industrielle
- Inscrire une action significative à sa politique RSE
- Devenir la 1^{ère} zone industrielle labellisée Refuge LPO

LA BIODIVERSITÉ À PÉRIGNY

- 4 espèces d'orchidées protégées
- 5 espèces de reptiles
- 5 espèces d'amphibiens
- 11 espèces de mammifères
- 50 espèces d'oiseaux dont 13 espèces classées vulnérables
- 100 espèces d'insectes dont 37 espèces de papillons

LA ZI DE PÉRIGNY EN CHIFFRES

- 300 hectares de superficie
- 250 entreprises
- 7.000 salariés

Parties prenantes

- Ville de Périgny et son Conseil local de la biodiversité
- Communauté d'Agglomération de La Rochelle
- LPO Charente-Maritime
- BIOTOP & EDF
- Les entreprises de la ZI

Moyens mis en œuvre

- Diagnostic écologique sur le terrain réalisé par les naturalistes de la LPO
- Mise en place d'aménagements permettant d'accueillir la faune et la flore sauvage
- Accompagnement de la LPO sur toute la durée de labellisation

Contact

BIOTOP - Margot KIPFER -
Animatrice
→ 05 46 45 45 62
→ margot@reseau-biotop.com

LA ZI DE PÉRIGNY S'ENGAGE POUR LA BIODIVERSITÉ



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHARENTE-MARITIME



Objectifs

- Favoriser la biodiversité au sein de la zone industrielle
- Inscrire une action significative à sa politique RSE
- Devenir la 1^{ère} zone industrielle labellisée Refuge LPO

Quel est le coût ?

Coût de l'engagement	En 2022	En 2023	En 2024	En 2025	En 2026	Coût total
Entreprise sans extérieur souhaitant soutenir la démarche	300 €	100 €	100 €	100 €	100 €	700 €
Entreprise installée sur une parcelle de - 800 m ²	450 €	200 €	200 €	200 €	200 €	1.250 €
Entreprise installée sur une parcelle de + 800 m ²	900 €	200 €	200 €	200 €	200 €	1.700 €

Les prestations liées à la labellisation seront facturées par Biotop en fin de chacune des années d'engagement.

Détail de l'accompagnement par la LPO

• Inventaire et plan de gestion

La LPO accompagne les structures dans la connaissance écologique et la gestion de leurs espaces verts et parcs et jardin, et ce par le biais d'inventaires puis d'un plan de gestion, qui vient comme un ensemble de conseils et de pratiques que la structure est libre d'appliquer. Le personnel de gestion peut se joindre aux inventaires dans ce même objectif.

- **Inventaire ornithologique** : les oiseaux sur des espaces gérés, anthropisés tendent à être les derniers maillons de la chaîne alimentaire. En cela ils se révèlent être des indicateurs intéressants au regard de la gestion mise en place sur un espace donné.
- **Inventaire entomologique** : Les insectes sont de très bons indicateurs de la qualité des milieux par leur dynamique de population et leur présence en fonction avec les plantes, de la gestion des espaces verts, de la qualité de l'eau... Ils constituent une composante essentielle pour mesurer la fonctionnalité et l'évolution des milieux terrestres et aquatiques.
- **Prospection non exhaustive mammifères/reptiles/flore remarquable** : la diversité de ces taxons reflète l'hétérogénéité en habitat et micro-habitat sur le site.

Le site fera l'objet de plusieurs demi-journées de terrain au printemps ; le matin est consacré aux oiseaux et l'après-midi aux insectes (rhopalocères et odonates). Ces inventaires seront menés sur l'ensemble de la zone industrielle de Périgny. Les points d'écoute et les transects sont répartis de manière homogène sur la zone, ils ne seront pas obligatoirement réalisés au sein de chaque entreprise.

La remise du rapport comprenant les résultats des inventaires et le plan de gestion sera effective pour l'automne.

• Suivi de la mise en place des actions et animation annuelle

→ La LPO organise une demi-journée par an d'animation pour assurer l'évaluation continue et la validation des mesures appliquées.

• Et enfin de convention...

→ Au terme de l'échéance de la convention, la LPO procède à l'évaluation patrimoniale de l'entreprise afin de vérifier, de valider ou à défaut de proposer une réorientation des mesures et du plan d'actions.

→ Les conclusions de ce diagnostic conditionnent le renouvellement du label pour une nouvelle période de 5 ans. Lors du renouvellement, un nouveau document d'orientation de gestion sera établi.

Avec le soutien financier de



Contact

BIOTOP - Margot KIPFER -

Animatrice

→ 05 46 45 45 62

→ margot@reseau-biotop.com